

Questions sur l'eau aux candidats aux élections législatives Juin 2022 1^{ère} circonscription (Quimper)

Questions	Réponses des candidats		
	Grégory LE BERT	Annaïg LE MEUR	France HERMAN
Les constats négatifs sur le cycle de l'eau appellent des réformes urgentes.	Totalement convaincu.	Évidemment favorable à la poursuite des réformes.	Plutôt oui, mais lesquelles ?
Seriez-vous favorable à élaborer ce projet en lien avec les associations ?	Oui, toutes les parties prenantes doivent avoir droit de cité : usagers, collectivités locales, associations compétentes.	Favorable à travailler à l'élaboration d'un projet qui poursuit directive-cadre européenne retranscrite dans le droit français.	Des compromis sont à trouver entre toutes les parties concernées.
Une loi sur l'eau pour protéger les captages, interdisant tout intrant agricole ?	Les exemples de captation abusive et souvent illégales des nappes phréatiques, des rivières et des étangs pour des productions massives ne sont plus tolérables. Une loi devra donner des moyens juridiques de s'y opposer.	Une telle mesure d'interdiction n'est pas à l'étude, mais je reste attachée au développement d'une agriculture qui fasse un usage raisonné des pesticides et autres polluants.	Cela est nécessaire partout où cela est possible. Il paraît évident de capter de l'eau là où il n'y a pas d'intrant et vice et versa.
Allez-vous élargir la palette de recherches de molécules de synthèse pour le contrôle de l'eau ?	Oui, l'eau est à ce point vitale que nous devons à la population une transparence totale sur tous les aspects et tous les composants qui constituent la qualité de l'eau distribuée.	Cette mesure me paraît intéressante, il est nécessaire de connaître exactement les polluants pour pouvoir lutter efficacement contre ces derniers.	Des recherches complémentaires ou différentes seraient probablement à faire. Les scientifiques sont à consulter pour définir l'évolution nécessaire de ces analyses de l'eau.
Allez-vous baisser la norme actuelle de 50mg/l, afin de lutter contre les algues vertes ?	Nous y sommes favorables. Toutes les normes sont des indications données aux acteurs à partir desquelles ils organisent (ou réorganient) leur activité économique. Passer de 50 à 10 mg/l ne	Je suis favorable à ce que toutes les initiatives soient prises pour tendre à cet objectif de 10mg/l, d'autant que l'objectif écologique européen est de réduire le taux de	

Questions sur l'eau aux candidats aux élections législatives Juin 2022

Questions	Réponses des candidats		
	Grégory LE BERT	Annaïg LE MEUR	France HERMAN
Que faire au niveau local et national sur l'augmentation croissante des besoins d'eau l'été dus au tourisme ?	<p>peut qu'accélérer les indispensables processus de mutation écologique.</p> <p>C'est au niveau de chaque territoire que sa résilience doit être pensée et organisée en considérant ses forces et ses faiblesses... Si l'afflux massif des vacanciers ou la multiplication des résidences secondaires s'avère destructeur, il convient de réfléchir à d'autres politiques touristiques compatibles avec les ressources disponibles dans le cadre de la « règle verte ».</p>	<p>nitrate entre 5 et 15 mg/l en 2025.</p> <p>Au niveau local, je propose d'encourager les actions privées, comme c'est le cas dans l'hôtellerie qui a développé un label « acteur du tourisme durable » attribué à des établissements engagés dans des démarches d'économie d'eau. Au niveau national, je souhaite qu'une réflexion soit engagée.</p>	<p>L'eau que les touristes consomment chez nous... Il ne la consomme pas chez eux point, le solde est donc neutre.</p>
Seriez-vous favorable à l'intégration des métiers de l'eau de le cadre d'emploi des fonctions publiques ?	<p>La bifurcation écologique va créer quantité de métiers nouveaux, un effort de formation considérable va devoir être entrepris. Une filière dédiée à l'eau virgule dans la fonction publique et pour la fonction publique, semble effectivement indispensable.</p>	<p>Je ne suis pas favorable à cette initiative, je crois nécessaire de renforcer les interactions entre les différents intervenants.</p>	<p>L'eau est un élément naturel trop important pour en confier la gestion à des sociétés privées.</p>
Quelles mesures envisagez-vous pour renforcer les moyens de contrôle ?	<p>Nous sommes favorables à un renforcement substantiel de la police de l'eau pour pallier les éventuelles défaillances du contrôle</p>	<p>À évaluer. Les collectivités pouvant également se saisir de cette problématique.</p>	

Questions sur l'eau aux candidats aux élections législatives Juin 2022

Questions	Réponses des candidats		
	Grégory LE BERT	Annaïg LE MEUR	France HERMAN
Seriez-vous favorable à la création d'une taxe sur la vente d'eau en bouteille ?	<p>des citoyens et des associations. Nous pensons cependant que la vigilance et l'efficacité de ces derniers devraient néanmoins s'accroître dès lors qu'ils seront directement associées à la gestion du commun.</p>	<p>Je suis prioritairement favorable à l'arrêt de l'usage des bouteilles plastiques et favorable à la mise en place progressive de consignes.</p>	<p>La taxe sur la bouteille d'eau ne me semble pas pertinente. À moins de l'imposer aux industriels et non aux consommateurs. À moins de garantir une eau de robinet buvable.</p>
L'eau étant indispensable à la vie, ne faudrait-il, pas diminuer ou supprimer la TVA sur l'usage domestique de l'eau ?	<p>Oui, d'autant plus que dans une vision systémique de la mutation globale de l'économie, la sobriété énergétique devra être une vertu cardinale. Cette mesure engageant la population à consommer l'eau du robinet conduira à l'opinion publique à réclamer une eau parfaitement saine et la fabrication de bouteilles (notamment celle en plastique) diminuera...</p>	<p>Cette mesure aurait pour effet de faire baisser le prix de l'eau et cela me paraît contradictoire dans la perspective de préservation de cette ressource.</p>	<p>L'eau devrait être gratuite au même titre que l'air. Cela suppose une population instruite et éduquée au préalable.</p>

Questions sur l'eau aux candidats aux élections législatives Juin 2022

Questions	Réponses des candidats		
	Grégory LE BERT	Annaïg LE MEUR	France HERMAN
Approuvez-vous l'idée d'une tarification progressive et différenciée pour pénaliser les mésusages, en fonction des priorités énoncées par le code de l'environnement. ?		Cette mesure apparaît difficile à mettre en œuvre et une tarification qui pénaliserait un usage par rapport à un autre ne me paraît pas appropriée.	
Proposerez-vous pour l'eau le principe du pollueur-payeur et non plus du pollué-payeur ?	C'est un principe fondamental du droit de l'environnement qui existe déjà dans la loi il a été adopté par l'OCDE en 1972 et par l'Union européenne en 1986 (via l'acte unique) et par la France via le code de l'environnement. Il s'agira donc de faire en sorte que tous les moyens puissent être mobilisés pour faire appliquer effectivement ce principe.	Je suis favorable à cette mesure.	
Seriez-vous favorable à l'élaboration d'un document faisant le point sur les différents aspects juridiques et financiers de ces modes et permettant de les comparer entre eux ?	Différents modes de gestion de l'eau peuvent effectivement être analysés pour en évaluer l'efficacité technique et la rationalité financière (en permettant des mutualisations par exemple) : gestion en régie simple, gestion en régie autonome, EPIC (établissement	Un guide synthétique et simple sur le sujet pourrait être intéressant.	

Questions sur l'eau aux candidats aux élections législatives Juin 2022

Questions	Réponses des candidats		
	Grégory LE BERT	Annaïg LE MEUR	France HERMAN
Vous paraît-il souhaitable d'instaurer une procédure de contrôle préalable de la validité des études et du choix du délégataire par une mission spécifique ?	public d'intérêt collectif) et SPL (société publique locale)... Mais nous excluons d'emblée la gestion par un opérateur privé, que ce soit la concession l'affermage ou la régie intéressée.	Une des caractéristiques essentielles des délégations de service public « à la française » demeure la liberté de choix des candidats, de plus les contrôles préalables existent.	
Seriez-vous favorable à ce que la communication des éléments de compte détaillés aux collectivités délégantes par les entreprises délégataires soit harmonisée et systématisée, assortie de sanctions en cas de non respect ?	La base de données SISPEA devrait effectivement être renseignée de manière obligatoire (avec sanctions pour ceux qui s'en exonèrent).	Dans le cadre d'un contrat de délégation de service public, l'autorité délégante dispose de moyens d'information importants sur l'activité du délégataire qui lui permettent d'exercer un pouvoir de contrôle, notamment financier, avec le rapport annuel de délégation et un pouvoir de contrôle des travaux du délégataire mais également de gérer des difficultés entre les usagers et le délégataire.	

Questions sur l'eau aux candidats aux élections législatives Juin 2022

Questions	Réponses des candidats		
	Grégory LE BERT	Annaïg LE MEUR	France HERMAN
Souhaiteriez-vous qu'un audit global du service d'eau et d'assainissement soit rendu obligatoire deux ans avant l'échéance des contrats ?	La loi devrait encadrer la communication des documents qui ne leur sont pas toujours adressés dans leur intégralité en temps utile. Lors des renégociations des contrats de DSP, les CCSPL devraient pouvoir commander des audit.	Cette mesure ma paraît intéressante.	
La composition de ces commissions ne pourrait-elle pas être élargie afin qu'au moins la moitié de leurs membres soient des représentants des usagers ?		Je ne suis pas favorable à la mise en œuvre de cette mesure, les négociations des contrats de délégation de service public sont menées par les élus locaux (avec l'appui de leurs services techniques) qui représentent et défendent les intérêts des citoyens qui les ont élu.	
Seriez-vous favorable à ce que la collecte des données dans cette base (SISPEA) soit rendue obligatoire et systématique, et que des sanctions soient appliquées contre les opérateurs récalcitrants ?		Je ne suis pas favorable à des mesures trop coercitives.	

Questions sur l'eau aux candidats aux élections législatives Juin 2022

Questions	Réponses des candidats		
	Grégory LE BERT	Annaïg LE MEUR	France HERMAN
Ne faudrait-il pas faire figurer dans les contrats de DSP des éléments de transparence sur l'état des réseaux et fixer, pour ces mêmes réseaux, un objectif minimal d'efficacité ?		Il pourrait être intéressant que figure, dans le contrat dans le contrat de délégation, une analyse ou un descriptif détaillé de l'état du réseau mis à disposition du délégataire par l'autorité délégante.	Je serai favorable à rajouter une obligation d'information exhaustive sur l'état du réseau dans les nouveaux contrats de DSP.
Ne pourrait-on pas permettre aux collectivités d'abonder les budgets des services publics d'eau et assainissement (en principe très strictement autonomes) afin d'améliorer le rendement des réseaux ?	Oui, si c'est effectivement à sens unique : abonder pour améliorer le rendement des réseaux.	Un financement par redevance implique de spécialiser le budget du service; de manière à équilibrer le budget en recettes et en dépenses. La mesure proposée supposerait de mettre fin à ce principe et je n'y suis pas favorable.	
Ne faudrait-il pas augmenter les effectifs des agences de l'eau pour aider à l'accompagnement des collectivités à mieux maîtriser le montage des dossiers d'investissement ?	Les collectivités locales ont effectivement besoin de recouvrer une compétence technique, que des années de DSP leur ont fait perdre. Fortifier l'ingénierie des agences de l'eau au service de ces collectivités va dans le bon sens.	Il n'est pas de mon ressort d'indiquer si les effectifs des agences de l'eau doivent être augmentés.	

Questions sur l'eau aux candidats aux élections législatives Juin 2022

Questions	Réponses des candidats		
	Grégory LE BERT	Annaïg LE MEUR	France HERMAN
Ne faudrait-il pas revenir à un taux de 5,5% sur la partie assainissement du coût de l'eau pour faciliter les investissements sur les réseaux sans trop augmenter la facture des ménages ?	<p>Le retour à un taux de 5,5% sur la partie assainissement de l'eau peut effectivement soulager la facture des ménages. Mais certains investissements sur des réseaux, que des délégataires privés ont laissé se détériorer, prennent un caractère d'urgence. Attention à bien garder les marges des marges financières (fiscalité), qui permettent de remédier rapidement à cette situation, notamment avec l'aide de l'Etat.</p>	<p>Il s'agit d'une mesure incitative qui pourrait être étudiée.</p>	<p>Le financement de nos besoins peut se faire par une meilleure allocation de nos ressources financières et la réduction possible et immédiatement réalisable de nos dépenses publiques.</p>